GROUPE	6	HERBICIDE

HERBICIDE BASAGRAN^MD FORTE

LIQUIDE

Pour la suppression sélective en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de soja, haricot sec, pois, maïs (grain, ensilage, sucré et de semence), lin (sauf les variétés à faible teneur en acide linolénique), sorgho et millet (grain et fourrager), et féverole à petits grains

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

GARANTIE: Bentazone .... 480 g/L

Avertissement, contient l'allergène soya

N^O D'ENREGISTREMENT: 22006 **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673



AVERTISSEMENT **POISON**

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET: 10 L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION
BIEN AGITER AVANT D'UTILISER
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
5e étage
Mississauga, Ontario
L5R 4H1
1-877-371-2273

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'**Herbicide BASAGRAN FORTE** est un herbicide liquide destiné à la suppression sélective en postlevée de plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges et du souchet comestible dans les cultures de soja, haricot sec, pois, maïs (grain, ensilage, sucré et de semence), lin (ne pas employer sur les variétés à faible teneur en acide linolénique), féverole à petits grains, sorgho fourrager et grain, et millet fourrager et grain. Afin d'accroître le spectre de la suppression des mauvaises herbes dans le soja seulement l'**Herbicide BASAGRAN FORTE** peut être mélangé dans le réservoir avec une **source d'azote comme de la solution 28% de nitrate d'ammonium et d'urée (UAN)**, au **PINNACLE**, **PURSUIT** ou **BLAZER** dépendant des mauvaises herbes que l'on veut supprimer.

L'**Herbicide BASAGRAN FORTE** ne supprime pas les graminées.

L'**Herbicide BASAGRAN FORTE** agit principalement par contact. Son absorption par la plante se fait avant tout par le feuillage. Il est important de bien mouiller le feuillage pour avoir une suppression efficace. Quand la solution d'herbicide ne pénètre pas le couvert végétal de la culture ou des mauvaises herbes, la suppression des petites mauvaises herbes qui croissent en dessous devient difficile.

Le temps frais ou la sécheresse peuvent retarder l'action herbicide et, s'ils se prolongent, peuvent donner une suppression médiocre. L'emploi de l'**Herbicide BASAGRAN FORTE** par temps très chaud et humide peut faire jaunir temporairement le feuillage, le tacheter, le bronzer ou le brûler, particulièrement dans le cas des pois et quelques variétés de haricots communs secs. Normalement, la culture revient à la normale en moins de 10 jours (voir Restrictions et Limitations).

DIRECTIVES DE PULVÉRISATION

Par voie terrestre
Employer des pulvérisateurs équipés de buses à jet plat pour les traitements antiparasitaires, de même que le volume de pulvérisation, la pression et les additifs recommandés. Incliner les buses à 45 degrés vers l'avant pour obtenir une meilleure couverture.

VOLUME DE PULVÉRISATION	PRESSION DE PULVÉRISATION
Au moins 100 L/ha. Employer plus d'eau (jusqu'à 300 L/ha) contre les mauvaises herbes qui sont à la limite supérieure du stade recommandé pour le traitement.	Au moins 275 kPa. Employer plus de pression (jusqu'à 425 Kpa) pour les mauvaises herbes qui sont à la limite supérieure du stade recommandé pour le traitement.

Remarque: Utiliser un minimum de 200 L/ha si le couvert végétal empêche la pulvérisation complète des mauvaises herbes, ou si la température est froide.

MODE D'APPLICATION DE L'HERBICIDE BASAGRAN FORTE EN BANDE

1. Pulvériser une bande d'au moins 25 cm de largeur.

2. Minimiser la quantité de poussière pouvant recouvrir les mauvaises herbes visées afin d'avoir une pénétration et une couverture adéquates.

3. **NE PAS** utiliser d'équipement de hersage lors de la pulvérisation.

4. Ajuster la dose de l'**Herbicide BASAGRAN FORTE** en proportion de la superficie totale à pulvériser.

GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION LORS DES APPLICATIONS AU SOL

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole
NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Zones tampons
Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière de l'habitat terrestre vulnérable le plus près (comme les pâturages, les terres boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les grands pâturages libres, les zones riveraines et les terres arbustives).

Méthode d'application	**Culture**	**Zones tampons (en mètres) à respecter pour protéger :**
		L'habitat terrestre
Pulvérisateur agricole[1]	Sorgho et millet (grain et fourrager)	1
	Soja, maïs, haricots secs, féveroles, pois, lin	2

[1]Dans le cas de l'application à l'aide d'un pulvérisateur agricole, on peut réduire les zones tampons si l'on emploie des écrans réduisant la dérive de pulvérisation. Lorsqu'on utilise une rampe d'aspersion équipée d'un écran sur toute sa longueur qui descend jusqu'à la tête des plants, la zone tampon peut être réduite de 70%. Lorsqu'on utilise une rampe à buses individuelles dotées d'écrans en forme de cônes qui se trouvent à 30 cm, au plus, au-dessus de la tête des plants, la zone tampon prescrite sur l'étiquette peut être réduite de 30%.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon des produits qui est la plus étendue (la plus restrictive).

MODE D'EMPLOI

Temps d'application

Même si on doit choisir le moment du traitement principalement en fonction du stade de croissance des mauvaises herbes, la culture doit être à un stade de tolérance que l'on retrouve dans le tableau 1. Les informations sur le stade habituel de la culture pour obtenir une suppression optimale peuvent aussi servir de guide pour déterminer le bon moment de pulvériser. (Voir le tableau 1- Stade de pulvérisation des cultures).

Il est important de désherber tôt à l'**Herbicide BASAGRAN FORTE** afin de maximiser le potentiel de rendement de la culture en éliminant la compétition hâtive des mauvaises herbes. Cela permettra une meilleure couverture des mauvaises herbes ainsi qu'une meilleure efficacité de l'**Herbicide BASAGRAN FORTE**.

Appliquez l'**Herbicide BASAGRAN FORTE** à la bonne dose lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges sont petites et en croissance active, avant qu'elles atteignent la taille maximale suggérée pour le traitement dans les tableaux 2, 3 et 4. On doit appliquer l'**Herbicide BASAGRAN FORTE** au moment où l'espèce principale de mauvaise herbe à supprimer est au stade suggéré pour le traitement.

Le tableau 5 montre en détail les choix de mélange en réservoir disponibles pour le soja ainsi que la hauteur relative en centimètres ou le stade des feuilles de la mauvaise herbe pour une suppression efficace. Pour plus d'informations sur les mélanges en réservoir spécifiques, il faut référer aux sections traitant des mélanges en réservoir pour chacun des produits d'association.

TABLEAU 1 - STADE DE PULVÉRISATION DES CULTURES

CULTURE	STADE DE TOLÉRANCE	STADE HABITUEL DE LA CULTURE POUR UNE SUPPRESSION OPTIMALE
Haricots (communs secs)[1] – *Phaseolus vulgaris* seulement	Tolérants après l'ouverture complète de la 1ère feuille trifoliée	1 à 3 feuilles trifoliées
Maïs (grain, ensilage, sucré et de semence)	Tolérant à tous les stades	Stade 1 à 5 feuilles
Féverole à petits grains	Tolérante après le stade 2 à 3 feuilles ou à 10 cm de hauteur	Peu après le stade 3 feuilles
Lin (ne pas employer sur les variétés à faible teneur en acide linolénique)	Tolérant quand il atteint 5 cm de hauteur ou plus	Peu après que la culture ait atteint 5 cm
Sorgho et millet (grain et fourrager)[2]		Stade 3 à 6 feuilles avant le recouvrement de la culture
Pois (secs et de transformation)	Tolérant après que la formation de la 3ième paire de feuilles (ou 3 noeuds) sont présentes avant la floraison de la culture	Peu après la formation de la 3ième paire de feuilles
Soja	Tolérant à tous les stades	Du stade unifolié jusqu'à deux feuilles trifoliées ouvertes, normalement 18 à 28 jours après le semis

[1] Les variétés de haricots communs secs peuvent varier au niveau de leur tolérance aux herbicides, incluant l'**Herbicide BASAGRAN FORTE**. Puisque ce ne sont pas toutes les variétés de haricots communs secs qui ont été testées pour leur tolérance à l'**Herbicide BASAGRAN FORTE**, la première utilisation de l'**Herbicide BASAGRAN FORTE** devrait se limiter à une petite superficie pour chaque variété afin de valider la tolérance avant l'adoption d'une pratique plus généralisée au champ. De plus, consulter votre fournisseur de semences pour des renseignements sur la tolérance des variétés spécifiques de haricots communs secs à l'**Herbicide BASAGRAN FORTE**.

[2] Effectuer une application/année seulement.

TABLEAU 2 - STADE DE PULVÉRISATION DES MAUVAISES HERBES À L'HERBICIDE BASAGRAN FORTE

TRAITEMENT	ESPÈCES SUPPRIMÉES	STADE MAXIMUM DU FEUILLAGE
L'Herbicide BASAGRAN FORTE à raison de 2,25 L/ha	Moutarde des oiseaux*	6 feuilles
	Renoncule	6 feuilles
	Stellaire moyenne	1 à 3 semaines après la levée
	Gaillet gratteron	1-3 verticilles
	Lampourde glouteron	10 feuilles
	Spargoute des champs	***10 cm***
	Ketmie trilobée	10 feuilles
	Galinsoga cilié	6 feuilles
	Séneçon vulgaire*	***10 cm***
	Stramoine commune	10 feuilles
	Renouée persicaire (Renouée scabre)	10 feuilles
	Chénopode blanc*	8 feuilles
	Gnaphale des vases	6 feuilles
	Moutarde des champs	10 feuilles
	Morelle poilue	6 feuilles
	Amarante à racine rouge* (répression seulement)	4 feuilles
	Pourpier potager	6 feuilles
	Radis sauvage	6 feuilles
	Petite herbe à poux*	6 feuilles
	Grande herbe à poux	4 feuilles
	Bourse-à-pasteur	6 feuilles
	Tabouret des champs	6 feuilles
	Soude roulante (répression seulement)	4 feuilles
	Abutilon**	6 feuilles

TABLEAU 3 - STADE DE PULVÉRISATION DES MAUVAISES HERBES À L'HERBICIDE BASAGRAN FORTE

TRAITEMENT	ESPÈCES SUPPRIMÉES	STADE MAXIMUM DU FEUILLAGE
Herbicide BASAGRAN FORTE à raison de 1,75 L/ha	Moutarde des oiseaux*	6 feuilles
	Lampourde glouteron	6 feuilles
	Ketmie trilobée	6 feuilles
	Renouée persicaire (Renouée scabre)	6 feuilles
	Moutarde des champs	6 feuilles
	Bourse-à-pasteur	6 feuilles
	Tabouret des champs	6 feuilles
	Abutilon**	4 feuilles
Mauvaises herbes vivaces:	Répéter le traitement au besoin de 7 à 15 jours après premier traitement (si nécessaire)	le
Herbicide BASAGRAN FORTE à raison de 1,75 L/ha	Liseron des champs *** (répression seulement)	***6 cm***
	Chardon des champs	***20 cm***
	Souchet comestible	***20 cm***

* **L'Herbicide BASAGRAN FORTE** supprime les souches de mauvaises herbes résistantes aux triazines.

** **L'Herbicide BASAGRAN FORTE** défolie l'abutilon de 4 feuilles ou plus de hauteur, mais une repousse peut survenir.

*** Traiter le liseron des champs avant qu'il soit vert foncé et qu'il ait commencé à courir.

TABLE 4 – STADE DE PULVÉRISATION DES MAUVAISES HERBES À L'HERBICIDE BASAGRAN FORTE POUR LE POIS DE GRANDE CULTURE EN ALBERTA

TRAITEMENT	ESPÈCES SUPPRIMÉES	MAXIMUM STADE DU FEUILLAGE
Herbicide BASAGRAN FORTE à raison de 1,25 L/ha*	Laiteron rude (répression seulement)	4 feuilles
Herbicide BASAGRAN FORTE à raison de 1 L/ha*	Canola spontané (incluant toutes les variétés tolérantes aux herbicides)	4 feuilles

*Effectuer une application/année seulement

TABLEAU 5 - STADE DE PULVÉRISATION DES MAUVAISES HERBES DANS LE SOJA AVEC DES MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Le tableau suivant donne plus de détails sur les choix de mélanges en réservoir disponibles et la hauteur relative en centimètres le stade des feuilles ou des mauvaises herbes. Pour plus d'informations sur les mélanges en réservoir spécifiques, il faut référer aux sections traitant des mélanges en réservoir pour chacun des produits d'association.

MAUVAISE HERBE (Stade de feuilles)	**Herbicide BASAGRAN FORTE + PURSUIT + azote*** **	**Herbicide BASAGRAN FORTE + PURSUIT + azote*** **	**Herbicide BASAGRAN FORTE + BLAZER**	**Herbicide BASAGRAN FORTE + BLAZER**	**Herbicide BASAGRAN FORTE + PINNACLE**	**Herbicide BASAGRAN FORTE + PINNACLE**
DOSE	**1,25 L/ha + 0,312 L/ha + 2 L/ha**	**1,75 L/ha + 0,312 L/ha + 2 L/ha**	**1,75 L/ha + 0,63 L/ha**	**1,25 L/ha + 1,25 L/ha**	**1,75 L/ha + 5,5 ou 8,0 g/ha**	**2,25 L/ha + 5,5 ou 8,0 g/ha**
Liseron des champs (répression)**		***6 cm***			***6 cm***	***6 cm***
Moutarde des oiseaux		6 feuilles	6 feuilles		6 feuilles	6 feuilles
Renoncule						6 feuilles
Stellaire moyenne						1 - 3 semaines après la levée
Gaillet gratteron						1-3 verticilles
Lampourde glouteron	4 feuilles	6 feuilles	6 feuilles		6 feuilles	10 feuilles
Spargoute des champs						***10 cm***
Ketmie trilobée		6 feuilles	6 feuilles		6 feuilles	10 feuilles
Galinsoga cilié						6 feuilles
Séneçon vulgaire*						***10 cm***
Stramoine commune						10 feuilles
Renouée persicaire (Renouée scabre)		6 feuilles	8 feuilles		6 feuilles	10 feuilles
Chénopode blanc	6 feuilles	6 feuilles	6 feuilles	6 feuilles	8 feuilles	8 feuilles
Gnaphale des vases						6 feuilles
Moutarde des champs	3 feuilles	6 feuilles	8 feuilles		6 feuilles	10 feuilles

MAUVAISE HERBE (Stade du feuilles)	Herbicide BASAGRAN FORTE + PURSUIT + AZOTE***	Herbicide BASAGRAN FORTE + PURSUIT + AZOTE ***	Herbicide BASAGRAN FORTE + BLAZER	Herbicide BASAGRAN FORTE + BLAZER	Herbicide BASAGRAN FORTE + PINNACLE	Herbicide BASAGRAN FORTE + PINNACLE
DOSE	**1,25 L/ha + 0,312 L/ha + 2L/ha**	**1,75 L/ha + 0,312 L/ha + 2 L/ha**	**1,75 L/ha + 0,63 L/ha**	**1,25 L/ha + 1,25 L/ha**	**1,75 L/ha + 5,5 ou 8,0 g/ha**	**2,25 L/ha + 5,5 ou 8,0 g/ha**
Morelle noire de l'est	4 feuilles	4 feuilles	4 feuilles			
Amarante à racine rouge	12 feuilles	12 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	6 feuilles	6 feuilles
Pourpier potager						6 feuilles
Radis sauvage						6 feuilles
Petite herbe à poux*	4 feuilles	6 feuilles	8 feuilles	8 feuilles		6 feuilles
Grande herbe à poux						4 feuilles
Bourse-à-pasteur		6 feuilles	6 feuilles		6 feuilles	6 feuilles
Tabouret des champs		6 feuilles	6 feuilles			6 feuilles
Chardon des champs**		***20 cm***			***20 cm***	***20 cm***
Soude roulante (répression seulement)						4 feuilles
Abutilon	8 feuilles	8 feuilles	4 feuilles		4 feuilles	6 feuilles
Souchet comestible**		***20 cm***			***20 cm***	***20 cm***
Graminées annuelles incluant: Échinochloa pied-de-coq	6 feuilles	6 feuilles				
Sétaires (Verte et glauque)	4 feuilles	4 feuilles				

* **L'Herbicide BASAGRAN FORTE** supprime les souches de mauvaises herbes résistantes aux triazines.

** Peut nécessiter une pulvérisation supplémentaire de **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** à la dose de 1,75 L/ha pour une meilleure suppression.

*** Les sources d'azote comprennent : 10-34-0, 28-0-0 ou 32-0-0

MÉLANGES EN RÉSERVOIR

TOUS LES MÉLANGES EN RÉSERVOIR SONT ENREGISTRÉS POUR APPLICATION DANS LE SOJA SEULEMENT. L'APPLICATION DE CES MÉLANGES SUR D'AUTRES CULTURES QUE LE SOJA PEUT ENTRAÎNER DES DÉGATS IMPORTANTS OU LA DESTRUCTION COMPLÈTE DE LA CULTURE.

L'Herbicide BASAGRAN FORTE + AZOTE

Avantage (sur l'Herbicide BASAGRAN FORTE seul):

Améliore la suppression de l'abutilon et du chénopode blanc.

Dose:

Ajouter 6 L/ha de sulfate d'ammonium ou 10 L/ha d'une solution 28% de nitrate d'ammonium et d'urée (UNA) à l'une ou l'autre des doses, 2,25 L/ha ou 1,75 L/ha, de l'**Herbicide BASAGRAN FORTE**.

Remarques:

L'ajout de sulfate d'ammonium ou d'une solution 28% de nitrate d'ammonium et d'urée (UNA) à **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** permettra d'obtenir une meilleure suppression de l'abutilon et du chénopode blanc particulièrement en conditions froides, lorsque la pression des mauvaises herbes est forte ou lorsque le stade maximum de croissance des mauvaises herbes indiqué dans les tableaux 2 et 3 est atteint.

L'ajout à **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** d'une source d'azote sous quelque forme que ce soit peut brûler légèrement le feuillage mais la nouvelle pousse sera normale et la vigueur de la culture ne sera pas réduite. N'utiliser que de l'UNA à 28% ou du sulfate d'ammonium provenant d'une source de grande qualité afin d'éviter que des contaminants ou des substances solides n'interfèrent avec l'application de la pulvérisation (pouvant boucher les buses) réduisant ainsi l'efficacité du produit. Ne pas utiliser de buses en laiton ou en aluminium lorsque vous pulvérisez **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** additionné d'une source d'azote.

L'Herbicide BASAGRAN FORTE + PURSUIT + AZOTE
(SOJA SEULEMENT)

Avantage (sur l'Herbicide BASAGRAN FORTE seul):

Deux modes d'action procurant un contact en post émergence et une activité dans le sol. Supprime la morelle noire de l'Est, l'amarante à racine rouge, les graminées annuelles et améliore l'efficacité de la suppression du chénopode blanc.

Dose:

L’Herbicide BASAGRAN FORTE 1,25 L/ha ou
1,75 L/ha + PURSUIT 0,312 L/ha + une source d'azote 2 L/ha

Ajouter 0,312 L/ha de **PURSUIT** à une dose de 1,25 L/ha ou 1,75 L/ha de **l’Herbicide BASAGRAN FORTE** + 2 L/ha d'azote pour supprimer la morelle noire de l’Est, l'abutilon, la petite herbe à poux, l'amarante à racine rouge, l’échinochloa pied-de-coq, les sétaires glauque et verte, et améliore la suppression du chénopode blanc.

Lorsque les mauvaises herbes sont sous stress à cause de conditions environnementales défavorables, utiliser la dose la plus forte de **l’Herbicide BASAGRAN FORTE** à 1,75 L/ha + **PURSUIT** à 0,312 L/ha + la source d'azote à 2 L/ha.

ESPÈCES DE MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		**STADE MAXIMUM DES FEUILLES**
Chénopode blanc		6
Morelle noire de l’Est		4
Amarante à racine rouge		12
Petite herbe à poux	**L’Herbicide Basagran FORTE** 1,25 L/ha * **L’Herbicide Basagran FORTE** 1,75 L/ha	4 6
Abutilon		8
Graminées annuelles		
Échinochloa pied-de-coq		6
Sétaire verte		4
Sétaire glauque		4

Pour supprimer d'autres mauvaises herbes avec le mélange en réservoir de **l’Herbicide BASAGRAN FORTE** et **PURSUIT**, consulter le tableau 4 pour les hauteurs maximum ou le stade des feuilles des mauvaises herbes.

* Utiliser la dose de 1,75 L/ha de **l’Herbicide BASAGRAN FORTE** pour supprimer d'autres mauvaises herbes et à un stade plus avancé, comme décrit au tableau 4 qui inclut, la lampourde glouteron, la renouée persicaire et la moutarde des champs.

Utiliser la dose de 1,75 L/ha de **l’Herbicide BASAGRAN FORTE** pour supprimer les mauvaises herbes vivaces tel que le souchet comestible, le chardon des champs et le liseron des champs (répression seulement). Une deuxième pulvérisation de **l’Herbicide BASAGRAN FORTE** seul à une dose de 1,75 L/ha peut être nécessaire 7 à 15 jours après le premier traitement.

Remarques:

Un léger retard de croissance peut se produire lorsqu'on pulvérise avec un mélange en réservoir contenant du **PURSUIT** mais cela n'occasionnera aucune réduction du rendement ou de retard au niveau de la récolte.

Lorsqu'on applique un mélange de **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** et de **PURSUIT** à une culture, un intervalle de 100 jours devrait être respecté avant la récolte.

Il faut toujours consulter l'étiquette de **PURSUIT** en ce qui concerne les restrictions au niveau de la rotation des cultures, les premiers soins, les précautions à prendre ainsi que l'élimination de l'herbicide.

L'Herbicide BASAGRAN FORTE + BLAZER

Avantage (sur l'Herbicide BASAGRAN FORTE seul):

Pour une meilleure suppression de l'herbe à poux, de l'amarante à racine rouge et de la morelle.

Dose:

Ajouter une dose de 1,25 L/ha de **BLAZER**MD à 1,25 L/ha de **l'Herbicide BASAGRAN FORTE**.

BLAZER employé à une dose de 1,25 L/ha en mélange avec 1,25 L/ha de **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** supprimera les mauvaises herbes énumérées dans le tableau 4 jusqu'au stade foliaire spécifié. Utiliser ce traitement lorsque la petite herbe à poux et/ou l'amarante à racine rouge sont les espèces de mauvaises herbes qui prédominent.

OU

Ajouter une dose de 0,63 L/ha de **BLAZER** à 1,75 L/ha de **l'Herbicide BASAGRAN FORTE**.

BLAZER employé à une dose de 0,63 L/ha en mélange avec 1,75 L/ha de **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** supprimera les mauvaises herbes énumérées dans le tableau 4 jusqu'au stade foliaire spécifié. Utiliser ce traitement lorsque le chénopode blanc est présent et lorsque les autres espèces de mauvaises herbes dominantes ne sont pas la petite herbe à poux et l'amarante à racine rouge.

Remarque:

Ne pas utiliser le concentré d'huile ASSIST® ou d'autres adjuvants avec le mélange en réservoir de BLAZER et du l'Herbicide BASAGRAN FORTE.

L’Herbicide BASAGRAN FORTE + PINNACLE (SOJA SEULEMENT)

Avantage (sur l’Herbicide BASAGRAN FORTE seul):

Supprime l'amarante à racine rouge et améliore la suppression du chénopode blanc.

Dose:

L’Herbicide BASAGRAN FORTE 2,25 L/ha + PINNACLE 5,5 ou 8,0 g/ha
L’Herbicide BASAGRAN FORTE 1,75 L/ha + PINNACLE 5,5 ou 8,0 g/ha

Ajouter **PINNACLE** à raison de 5,5 ou 8,0 g/ha à l'une ou l'autre des doses (2,25 L/ha ou 1,75 L/ha) de **l’Herbicide BASAGRAN FORTE** afin d'améliorer la suppression de certaines mauvaises herbes à feuilles larges comme le chénopode blanc, l'amarante à racine rouge ainsi que toutes les mauvaises herbes énumérées dans les tableaux 2 et 3 pour **l’Herbicide BASAGRAN FORTE** utilisé seul. Le tableau qui suit précise le stade de feuilles lorsqu'une suppression de l'amarante à racine rouge et du chénopode blanc est à prévoir.

Toutes les mauvaises herbes supprimées par **l’Herbicide BASAGRAN FORTE** en plus des suivantes:

ESPÈCES DE MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	STADE DES FEUILLES (MAXIMUM)
Amarante à racine rouge	6 feuilles
+Chénopode blanc	8 feuilles

+Utiliser une dose de 8,0 g/ha de **PINNACLE** pour des stades de feuilles plus avancés

* Pour supprimer la petite herbe à poux, utiliser la dose de 2,25 L/ha de **l’Herbicide BASAGRAN FORTE**.

* Pour supprimer d'autres mauvaises herbes avec le mélange en réservoir de **l’Herbicide BASAGRAN FORTE** et **PINNACLE**, consulter le tableau 4 pour la hauteur maximum ou le stade des feuilles des mauvaises herbes.

Remarques:

L'ajout du **PINNACLE** à **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** procure une excellente suppression de l'amarante à racine rouge et du chénopode blanc. Cependant, même si la croissance de l'amarante est rapidement arrêtée, les symptômes typiques de mortalité de la mauvaise herbe ne seront pas appréciables avant 1 à 3 semaines après la pulvérisation dépendant des conditions de croissance.

La combinaison de **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** et **PINNACLE** ne procure pas d'effet résiduel pour la suppression herbicide. Les mauvaises herbes qui émergent après la pulvérisation ne seront pas supprimées.

Ne pas ajouter de source d'azote ou tout autre additif au mélange réservoir de **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** et **PINNACLE**.

Il faut toujours référer à l'étiquette de **PINNACLE** pour le mode d'emploi, le nettoyage du pulvérisateur, les premiers soins, l'entreposage et l'élimination du **PINNACLE**.

MÉLANGE

1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur en suivant les recommandations de nettoyage sur l'étiquette du produit qui a été précédemment appliqué. Remplir à moitié d'eau propre le réservoir et mettre en marche le système d'agitation ou le système de dérivation.

2. Ajouter au besoin la quantité voulue de la source d'azote. **<u>Note</u>: Ne pas ajouter d'azote lors d'un mélange en réservoir de l'Herbicide BASAGRAN FORTE et de PINNACLE.**

3. Ajouter, si nécessaire, la quantité exacte de **PINNACLE ou PURSUIT**. **<u>Remarque</u>: Pour culture de soja seulement. Maintenir constante l'agitation afin que le PINNACLE ou le PURSUIT reste en suspension.**

<u>Remarque</u>: Lorsqu'on doit préparer plusieurs réservoirs de l'Herbicide BASAGRAN FORTE + PINNACLE, mélanger le PINNACLE à l'eau dans un petit contenant séparé avant de l'ajouter au réservoir du pulvérisateur.

4. Ajouter la quantité voulue de **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** et agiter durant 2 à 3 minutes.

5. Ajouter le reste de l'eau, agiter et pulvériser.

6. Si une pellicule d'huile commence à se former dans le réservoir, vider ce dernier et bien le nettoyer avec une solution concentrée de détergent.

7. Nettoyer complètement le pulvérisateur immédiatement après usage. Consulter les recommandations de nettoyage sur l'étiquette du produit d'association.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à **l'Herbicide BASAGRAN FORTE,** herbicide du groupe 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** et à d'autres herbicides du groupe 6. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** ou les herbicides du même groupe 6 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.

- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.

- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à BASF au 1-877-371-2273.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. **Ne pas** traiter de cultures qui ne soient mentionnées sur l'étiquette.

2. **Ne pas** utiliser **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** avec des additifs, des produits antiparasitaires ou d'engrais qui ne soient pas spécifiquement recommandés sur l'étiquette.

3. **Ne pas** traiter à **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** les cultures qui ont été soumises au stress à la suite de grêle, d'inondation, de sécheresse, de temps chaud et humide, de fortes fluctuations de température, d'un temps froid prolongé ou de dommages provenant d'applications antérieures d'herbicide, afin de ne pas causer de dégâts à la culture.

4. Une pluie qui survient dans les 6 à 8 heures après le traitement peut en réduire l'efficacité.

5. Lorsqu'on applique **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** sur des mauvaises herbes au-delà des stades recommandés, l'efficacité du traitement peut être réduite ou même insatisfaisante.

6. Le temps frais ou la sécheresse retardent l'action de l'herbicide et, quand ils se prolongent, peuvent réduire considérablement son efficacité.

7. Ne pas appliquer **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** dans les 30 jours précédant la récolte du sorgho fourrager et du millet fourrager et dans les 100 jours précédant la récolte du sorgho grain et du millet grain.

8. **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

AVERTISSEMENT

1. **Ne pas** appliquer de **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** lorsque les conditions climatiques risquent de faire dériver la pulvérisation des surfaces traitées aux cultures voisines.

2. **L'Herbicide BASAGRAN FORTE** peut endommager les lentilles, les haricots adzuki et mungo de même que les concombres, les betteraves à sucre et le tournesol.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines dans les endroits où les sols sont perméables (p. ex. sols sableux) ou la nappe phréatique située à une faible profondeur.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des bourbiers, des étangs, des fondrières des Prairies, des ruisseaux, des marais, des réservoirs et des milieux humides), ou dans les habitats estuariens ou les habitats marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ce produit est TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons définies sous la rubrique GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION LORS DES APPLICATIONS AU SOL.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

2. Nocif ou fatal si avalé ou inhalé. Ne pas avaler.

3. Corrosif pour les yeux. Éviter le contact avec les yeux.

4. Éviter l'inhalation des vapeurs, de la poussière ou de la bruine de pulvérisation de même que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Sensibilisant cutané potentiel.

5. Bien se laver après la manipulation du produit, avant de manger, de boire ou de fumer.

6. Porter des vêtements protecteurs, tels que lunettes ou écran facial, respirateur approuvé, gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc.

7. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de les réutiliser.

8. Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des utilisateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans la zone de traitement pendant l'application.

9. NE PAS entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les zones traitées pendant les 12 heures suivant l'application.

10. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage. Lorsque **l'Herbicide BASAGRAN FORTE** est mélangé dans le réservoir à un autre herbicide, il faut consulter les étiquettes respectives pour le nettoyage du pulvérisateur.

11. **ATTENTION: Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou le foin; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour supporter un tel usage.**

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

PREMIER SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant d'origine fermé hermétiquement.

2. Ne pas expédier avec ou entreposer près de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale, des semences et des engrais.

3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comprenant pas de drain de vidange au sol.

4. Les herbicides doivent être transportés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires afin d'éviter la contamination croisée.

5. Protéger du gel.

ÉLIMINATION

Pour les contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S’il n’existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l’élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s’adresser au fabricant ou à l’organisme de réglementation provincial. S’adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Pour les contenants à remplissages multiples
Le remplissage et l'élimination des contenants: Si le contenant est destiné à être rempli de nouveau, ne pas rincer avec aucun produit ni introduire aucun pesticide autre que **l’Herbicide BASAGRAN FORTE**. **NE PAS UTILISER CE CONTENANT POUR AUCUN AUTRE PESTICIDE**. Sceller à nouveau et retourner à n'importe quelle succursale de BASF autorisée à procéder au remplissage. Avant de remplir à nouveau, examiner minutieusement pour voir s'il y aurait des dommages tels que des fissures, des perforations, des gonflements, des bosselures, des abrasions et des filets endommagés ou usés sur le mécanisme de fermeture. Vérifier s'il y a des fuites après le remplissage et avant le transport. Ne pas remplir ni transporter des contenants endommagés ou ayant des fuites.

Pour tout renseignement concernant l’élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s’adresser au fabricant ou à l’organisme de réglementation provincial. S’adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d’emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L’utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l’utilisation du produit peut entraîner.

ASSIST[MD] et PURSUIT[MD] sont des marques déposées de BASF.

[MD]Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.

GROUPE	6	HERBICIDE

HERBICIDE BASAGRAN^MD FORTE

LIQUIDE

Pour la suppression sélective en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de soja, haricot sec, pois, maïs (grain, ensilage, sucré et de semence), lin (sauf les variétés à faible teneur en acide linolénique), sorgho et millet (grain et fourrager), et féverole à petits grains

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

GARANTIE: Bentazone .... 480 g/L

Avertissement, contient l'allergène soya

N^O D'ENREGISTREMENT: 22006 **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673

AVERTISSEMENT



POISON

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET: 10 L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION
BIEN AGITER AVANT D'UTILISER
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
5e étage
Mississauga, Ontario
L5R 4H1
1-877-371-2273

PRÉCAUTIONS

- Porter des vêtements protecteurs, tels que lunettes ou écran facial, respirateur approuvé, gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc.

- Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des utilisateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans la zone de traitement pendant l'application.

- NE PAS entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les zones traitées pendant les 12 heures suivant l'application.

- **ATTENTION: Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou le foin; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour supporter un tel usage.**

- **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

S'il vous plaît se référer à la brochure pour la liste complète des précautions.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines dans les endroits où les sols sont perméables (p. ex. sols sableux) ou la nappe phréatique située à une faible profondeur.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des bourbiers, des étangs, des fondrières des Prairies, des ruisseaux, des marais, des réservoirs et des milieux humides), ou dans les habitats estuariens ou les habitats marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ce produit est TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons définies sous la rubrique GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION LORS DES APPLICATIONS AU SOL.

PREMIER SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant d'origine fermé hermétiquement.
2. Ne pas expédier avec ou entreposer près de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale, des semences et des engrais.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comprenant pas de drain de vidange au sol.
4. Les herbicides doivent être transportés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires afin d'éviter la contamination croisée.
5. Protéger du gel.

ÉLIMINATION

Pour les contenants recyclables
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.